

Entretien avec le chef de l'USAM : "Les mentalités changent, heureusement !"

Autor(en): **Rubin, Anne / Triponez, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[90] (2002)**

Heft 1460

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282322>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Entretien avec le chef de l'USAM

« Les mentalités changent, heureusement ! »

Directeur de l'Union suisse des arts et métiers (USAM) depuis 1990, conseiller national radical, marié et père de deux enfants, Pierre Triponez (58 ans) est un observateur privilégié pour apprécier la situation des femmes occupant des postes dirigeants sur le marché du travail salarié. Interview.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE RUBIN

Anne Rubin : Les femmes représentaient 44% des personnes « actives » en 2000, dont plus de la moitié à temps partiel. Seules 9,6% d'entre elles occupent des postes de cadres contre près du double pour les hommes. Le temps partiel est-il compatible avec des responsabilités ?

Pierre Triponez : Les femmes qui travaillent à plein temps, lorsqu'elles ont des enfants, choisissent souvent le temps partiel. C'est une formule moderne. A l'époque, traditionnellement, les femmes privilégiaient la famille. Actuellement, leur volonté de faire carrière est plus marquée. Même si l'évolution est lente, elle est en faveur des femmes qui accèdent aussi à des postes de cadres. L'augmentation du niveau de formation y est pour beaucoup. Mais la disponibilité moindre des femmes est une des raisons de cette disparité. Avec un temps partiel, on a moins de contacts professionnels, on ne peut pas assister à toutes les conférences, on n'est pas là quand le reste de l'entreprise travaille. Les chances de faire carrière diminuent. Mais c'est aussi valable pour un homme. Les postes à haute responsabilité nécessitent un engagement total. Dans la vie, plus on travaille, plus on a de chances de monter, c'est logique, qu'on soit homme ou femme.

A. R. : Qu'en est-il du « manque d'ambition » souvent attribué aux femmes ?

P. T. : C'est dépassé. Prenez mon vice-directeur, même si c'est le numéro deux, c'est une femme. Madame Davatz s'engage à plein temps dans son travail, militairement et politiquement. Alors c'est normal qu'elle ait des responsabilités. Pourtant, elle a deux enfants.

A. R. : Est-ce que le leadership féminin est perçu différemment ?

P. T. : Ce sont souvent les femmes subordonnées qui ont du mal à l'accepter ! Mais c'est vrai qu'à l'époque, mon premier chef à l'OFIAMT était une femme et j'ai parfois observé des réactions choquantes. Pourquoi une femme sévère serait-elle moins bien perçue ? Ca n'a aucun sens ! Les mentalités changent, heureusement. Mais on a encore trop souvent l'impression qu'avec une femme-chef, ça va moins bien. Voyez ce qui se passe depuis l'arrivée de Madame Brunner à la tête du Parti socialiste !

A. R. : Et si on tenait plus compte des contingences féminines comme la maternité et la garde des enfants ?

P. T. : Je ne crois pas qu'il y ait de discrimination. En ce qui concerne les crèches, il existe toujours des solutions créatives. Et de leur côté, les hommes doivent aussi faire leur service militaire !

A. R. : Deux semaines par an, pas tous les jours !

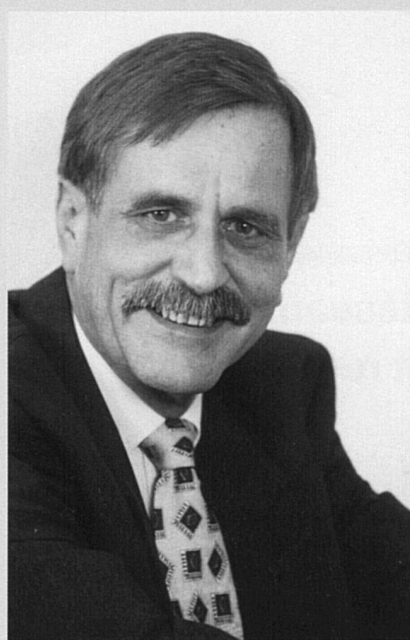
P. T. : D'accord, mais c'est alors une question de choix personnel à faire dans le cadre du couple. Ma femme, qui était promise à une grande carrière professionnelle, a très clairement privilégié l'éducation des enfants.

A. R. : La croissance économique en Suisse risque d'être entravée par le manque de personnel, pour quoi ne pas solliciter davantage les femmes ?

P. T. : C'est bien pour ça qu'il faut refuser l'initiative des 36 heures ! Il faut travailler plus en Suisse. Et relever l'âge de la retraite pour donner la chance aux femmes de travailler jusqu'à 65 ans ! Elles seront mieux intégrées dans la vie professionnelle car elles y mettront la même force.

A. R. : Mais pourquoi les standards professionnels seraient-ils calqués sur des rôles sexués ?

P. T. : Dans pas mal de familles, ces rôles sont aujourd'hui différents. Je crois qu'un homme peut tout aussi bien s'occuper des enfants. Mais on ne peut pas tout avoir dans la vie. Il faut choisir.



Patron de l'USAM, Pierre Triponez : « Si je travaille à 120%, j'ai plus de chances de faire carrière. Idem pour les femmes. »

A. R. : Toutefois, la possibilité d'accéder à des postes supérieurs dépend du taux d'occupation. Les femmes travaillent majoritairement à temps partiel (53,5% contre 10,3% chez les hommes). Le choix est donc vite fait au sein d'un couple.

P. T. : C'est là que se situe le problème, mais je ne vois pas comment le résoudre ! Si je travaille à 120%, j'ai plus de chances de faire carrière. Idem pour les femmes. Ce sont les mentalités qui doivent évoluer !

A. R. : Sur la homepage du site de l'USAM, vous renvoyez, parmi les deux top links, à Femmes PME Suisses. Qui sont-elles ?

P. T. : Parmi les deux cent cinquante professions que regroupe l'USAM, certaines, dont l'esthétique, la couture ou la gastronomie, sont essentiellement dirigées par des femmes. Dans les entreprises familiales, les épouses s'occupent aussi souvent de l'administration ou du service. Ces femmes-là se réunissent, comme nous, deux fois par an pour confronter leurs problèmes et leurs expériences.

A. R. : Ne serait-ce pas aussi un moyen de combler le manque de réseaux socioprofessionnels qui sont essentiellement masculins ?

P. T. : Oui, certainement. Dans le comité de l'USAM, nous n'avons qu'une seule femme sur onze, c'est dommage. Et pourtant, nous nous efforçons d'en avoir plus. Ce n'est pas facile car une femme qui travaille en ayant une vie de famille ne peut pas encore s'engager le soir, dans des associations, les pompiers ou d'autres sociétés. C'est effectivement un monde masculin. Ce monde associatif est aussi important en politique. C'est vrai qu'elles sont à cours de temps. Mais encore une fois, c'est une question de société et pas une question politique. ◊